



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du mercredi 6 septembre 2023
A Chauny – Salle Alain Thomas

Président : Mr Pascal Poidevin

Présents :

Madame Corinne Pierquet.

Messieurs Mickael Aubry, Jean-Marie Bécrot, Patrice Bériot, Dominique Blondelle, Patrice Carpentier, Jean Claude Collet, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Joël Crevits, Didier Delattre, Joël Eustache, Éric Freling, Xavier Freling, Cédric Ibatici, Laurent Minette, Paul Pesin, Christophe Serec, Vincent Szpaskowski et Frank Winieski.

Assistent :

Messieurs Alain Bertin (Président de la commission de discipline), Nicolas Hubeau (Président de la commission futsal), Christophe Martinez (Conseiller Technique Départemental), Philippe Morice (Président de la commission des arbitres),

Excusés :

Madame Anne-Claire Boucher.

Messieurs André Denize, Nicolas Lefèvre, Nicolas Moreau, et Olivier Cambraye (Responsable Administratif)

Début de réunion à 18 h 30

Fin de réunion à 20 h 30

Après la distribution des équipements à l'ensemble des membres du comité directeur, le Président ouvre la séance et remercie chacune et chacun de leur présence.

Il précise que la Présidente et les Présidents de commission doivent veiller à la distribution des équipements à l'ensemble des membres cooptés de leur commission respective.

1. Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du Comité Directeur du 22 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Carnet :

- Décès :

Le Comité Directeur prend note des décès, depuis sa dernière réunion, de :

- Gérald Blangeot, ancien arbitre, ancien membre de la Commission Départementale des Arbitres et contrôleur de la Ligue des HDF
- Philippe Mantelet, ancien joueur de Lesdins

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances aux familles et les prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

3. Communication du Président :

- Ressources Humaines :

Le Président informe le Comité Directeur du :

- Recrutement d'un jeune en formation BMF en apprentissage, Lilian Boyer, à effet du 16 août 2023 jusqu'au 17 mai 2024.
- Recrutement du CTD-PPF depuis le 1^{er} juillet 2023 de Christophe Martinez.
- Projet de formation pour Timothée Piette avec dérogation pour entraîner un club cette saison afin de pouvoir se positionner sur son inscription au DEF.
- Réalisation des entretiens annuels en juillet avec les négociations annuelles salariales.
- Formation des salariés du service administratif suite à la généralisation définitive du déploiement du nouveau module de gestion des compétitions.

- Conseil de ligue du 29 août 2023 :

Le Président procède au compte rendu des sujets abordés par le conseil de ligue qui impactent le District :

- Opération mini buts FFF : en attente de la connaissance des délais de livraison pour s'inscrire dans le dispositif
- ANS projet terrains 500 terrains : 7 dossiers retenus sur les 12 déposés pour la ligue

- Absence de justificatifs déposés par 2 clubs de l'Aisne au 30 juin 2023 (FC Clastrois et FC Chambry)
- CTA : poursuite des contrats. Pour cette saison, en complément de la fidélisation et du recrutement, un accent sera mis sur la fidélisation des arbitres recrutés en 2022/2023. Présence momentanée sur les FIA à la demande.
- Bons de formation : décompte des bons à recevoir par chaque district (nombre de formation, nombre de participants et bons)
- Module compétitions : non performant
- Retour au Foot : reprise de l'opération par la LFHF et les Districts avec « Place Au Jeu » cette saison de jeux olympiques
- Obligation de mettre en inactivité lors de la demande d'un club et radiation au-delà de deux ans d'inactivité lorsqu'ils sont à jour financièrement

- Valorisation du Bénévolat :

- Week-end à Clairefontaine :

La Fédération Française de Football met à disposition du District de l'Aisne 8 places pour le week-end des Bénévoles des 30 septembre et 1er octobre 2023 à Clairefontaine. Il est destiné à valoriser et fidéliser les Bénévoles licenciés dirigeantes, dirigeants ou volontaires de moins de 5 ans. Les clubs doivent faire leurs propositions avant le 10 septembre 2023.

- Médailles :

Mise en place d'un formulaire afin de permettre aux clubs de faire des propositions de Bénévoles pour l'attribution de médailles lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2023.

La même procédure sera mise en œuvre pour les médailles de la Jeunesse et des Sports.

- Soirée des Bénévoles :

Les personnes récompensées seront invitées à la soirée des Bénévoles 2023 prévue le vendredi 20 octobre 2023 au Splendid de St Quentin.

Ont été désignés en qualité de Bénévole du mois pour la saison 2023/2024 :

- Septembre 2022 : Philippe Dias dirigeant à l'Entente Crouy Cuffies
- Octobre 2022 : Isabelle Thellier, dirigeante à l'US des Vallées
- Novembre 2022 : Fabrice Chenot, dirigeant à l'AS Nauroy
- Décembre 2022 : Carine Choquenot, dirigeante au FC Thiérache du centre
- Janvier 2023 : André Tribouilloy, dirigeant à l'US Crépy Vivaise
- Février 2023 : Emilie Binet, dirigeante du FC Abbecourt
- Mars 2023 : Grégory Godbille dirigeant au FC Dizy le Gros
- Avril 2023 : Elodie Lelong, dirigeante à l'AS Bellicourt
- Mai 2023 : Dominique Depil, dirigeant de la NES Boué Etreux
- Juin 2023 : Aubéline NOIRET, dirigeante au FC La Ferté-Chevresis)

L'artiste retenu pour la deuxième partie de la soirée est Booder, les modalités pour la 1ère partie sont en cours de réalisation.

- Assemblées Générales du DAF :

Le Président informe le Comité Directeur des dates des prochaines Assemblées Générales du DAF ; le vendredi 17 novembre 2023 au Forum à Chauny pour l'AG statutaire 2022/2023 et le samedi 15 juin 2024 au Ciné-Quai à St Quentin pour l'AG électorale.

- Opération « Les rouges et blancs ont du cœur » en partenariat avec le Stade de Reims et le Crédit Agricole du Nord Est :

L'aide prévue dans le cadre de l'enveloppe attribuée par le Crédit Agricole du Nord Est a permis de soutenir financièrement 7 clubs de l'Aisne pour la saison 2022/2023 sur des buts mobiles et des bancs de touche.

Celle-ci a été versée aux clubs suite à la fourniture de la facture définitive avant le 30 juin 2023.

Le reliquat 2022/2023 ainsi que l'aide octroyée pour la saison 2023/2024 seront affectés à l'accompagnement financier des clubs sur l'opération des buts FFF dont le financement annoncé est 50 % pour la Fédération, 30 % pour la ligue et le district et 20 % pour le club.

4. Intervention du Directeur Administratif : Olivier Cambraye

- La Fédération Française de Football a livré des nouveaux modules pour les compétitions et des désignations des arbitres dans foot2000.

Le Directeur Administratif alerte les membres sur la difficulté de procéder à l'enregistrement des compétitions dans le logiciel, de même que les désignations des arbitres et le transfert sur la FMI.

Les problématiques ont été mentionnées par le Directeur lors d'une réunion à la Fédération.

Le Président précise que l'ensemble des districts est impacté par ces problèmes et qu'il est intervenu auprès de l'association des Présidents de District. Une lettre commune a été envoyée sur le sujet au Président de la Fédération Française.

Il remercie le personnel administratif qui fait face à ses difficultés qui engendrent une charge de travail supplémentaire, des problématiques pour les commissions et des réclamations de la part des clubs.

- Sur la situation du nouveau dispositif paiement des arbitres :

- les RIB des arbitres sont entrés en compte – Après deux relances, nous attendons une dizaine d'autorisation de prélèvements des clubs dont les RIB seront saisis dans la compte.
- Le paramétrage est en cours de finalisation.
- Le règlement des arbitres sera réalisé par quinzaine.

5. Communication du Secrétaire Général : Michel Corniaux

- Courriers :
 - Courrier du 15 juin 2023 de la Direction Régionale Académique, à l'engagement et aux Sports signifiant le refus de la demande de subvention au titre du FDVA.
 - Courrier de la LFA du 30 juin 2023 sur l'achat de mini-buts de foot à 5 pour tous les clubs ayant une école de football avec un cofinancement à hauteur de 50% par la FFF, 30% par la ligue et le district et 20% par le club. L'opération sera réalisée sur deux saisons et les mini-buts seront livrés directement dans les clubs.
 - Courrier du Président de la LFA du 18 juillet 2023 relatif à l'attribution financière et l'évaluation des contrats d'objectifs 2022/2023 : maintien du soutien financier avec un point d'observation sur la féminisation de la pratique à amplifier.
 - Courrier de la DTN du 5 juillet 2023 concernant l'envoi de kits de récompense pour l'opération « Foot à l'école » pour récompenser les écoles primaires ayant participé au double projet à livrer à la rentrée 2023.
 - Courrier de remerciement du 2 août 2023 de Monsieur Jacky Dorn, dirigeant à St Martin/Etreillers qui cesse ses fonctions de dirigeant : remerciements pour les services rendus.
 - Courrier de la DTA du 2 août 2023 concernant la création collection Dartfish de clips vidéo de matchs féminins à destination de la CDA.
 - Mail de la LFA du 9 août 2023 sur la livraison d'un outil de ressenti des arbitres afin qu'ils puissent s'exprimer sur leur éventuel sentiment d'insécurité et de défiance lors d'un match.
 - Mail du service communication du Conseil Départemental qui souhaite accorder deux pages sur le football dans son agenda 2024 : Christophe Martinez est chargé du dossier.
 - Mail de la LFA du 5 septembre 2023 concernant la livraison :
 - d'un Kit promotionnel « Le Foot entre en jeu » comportant 2 oriflammes, 1 bâche et 1 kakémono,
 - des livrets de la Rentrée du Foot afin d'accompagner les rentrées du Football Educatif et de calendrier-poster qui doivent être un outil de suivi pour le/la jeune joueur/se tout au long de la saison
 - de produits Nike résultant d'une opération de déstockage à la FFF afin de récompenser les meilleures initiatives des clubs visant à faire la promotion du football à travers son rôle sociétal et ses différentes pratiques dans la perspective JOP 2024.
 - Invitation de l'US Guise à l'anniversaire du club le samedi 9 septembre 2023 : Paul Pesin représentera le District.

- Mouvements dans les commissions :

Le Secrétaire Général informe les membres de :

- l'arrêt de Pierre Hurand de la Commission départementale des Arbitres.
- L'arrêt de Thomas Marciniak en Commission des terrains
- Le remplacement d'Emeline Fremont par Aurélie Portas dans la Commission Juridique
- L'arrivée de Julie Decaudain et l'intégration de Dorick Muraro en Commission Technique

Le Comité adresse ses remerciements pour les services rendus ses dernières saisons.

- Règlements championnat-coupes jeunes et CDM :

Le Comité Directeur valide les différents règlements des jeunes et du Critérium du Dimanche Matin. Les annexes aux règlements des jeunes paraîtront dès connaissance du nom d'équipes engagées.

- Situation visite des installations sportives des clubs :

Mickaël Aubry fait état des installations sportives en cours de visite.

6. Communication du Trésorier Général : Jean-Marie Bécrot

- Budget prévisionnel :

Le comité directeur du 22 mai 2023 a donné mandat à la commission des finances pour établir le budget prévisionnel de la saison 2023/2024 avant le 30 juin 2023.

Réunie le 26 juin 2023, celle-ci a procédé à l'élaboration du budget prévisionnel sur la base d'un montant de 604 280 euros.

Après un échange sur les différents postes de charges et de produits, celui-ci s'élève à un montant de 604 280 euros.

Jean-Marie Bécrot présente au Comité Directeur le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024 qui est adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2023-2024 est en diminution de 9 000 € par rapport à celui de 2022-2023 pour s'élever à 604 280 €.

Les variations significatives en charges :

- Achats non stockés : Augmentation du poste gasoil de 3 000 € - Hausse du prix du carburant mais également utilisation de la voiture de service mise à disposition par la Ligue par le nouveau CTD Christophe Martinez.
- Organisations diverses : Une diminution de 6 000 € pour donner suite à des ajustements de crédits sur différentes actions (fidélisation des équipes rurales – formation de dirigeants)
- Autres services extérieurs : En hausse de 29 000 euros. Création d'un compte personnel détaché à hauteur de 12 000 € correspondant au reste à charge pour le District sur le poste du nouveau CTD dont le contrat de travail est au nom de la Ligue dans le cadre de la régionalisation de l'équipe technique. Et 19 000 euros pour l'organisation des 100 ans du District dont le coût définitif s'élève à 15 000 € et nous avons bénéficié d'une aide de 50 % par la ligue ce qui engendre un reste à charge pour le District à hauteur de 7 500 €.
- Charges de personnels : En baisse de 32 000 € pour donner suite au départ en retraite d'Hervé FOUBERT, le nouveau CTD dispose d'un contrat de travail à la Ligue. Ce poste tient compte également de la revalorisation salariale à la suite des entretiens individuels.

Les variations significatives en produits :

- Produits de gestion courante : En augmentation de 30 000 €. Ajustement au plus près du réalisé 2022-2023 des amendes, frais de dossiers et amendes diverses. Budget 2022-2023 – 133 000 € pour 162 000 € en 2023-2024.
 - Subventions : En diminution de 40 000 € correspondant à la fin de la perception des aides FFF et LFHF pour le poste de CTD, celui-ci étant désormais employé par la Ligue. Prise en compte dans le budget 2023-2024 de l'aide de l'état pour le BMF en apprentissage et autres subventions à hauteur de 9 000 €. Baisse de la subvention du conseil départemental de 6 000 €.
 - Autres produits de gestion courante : Stabilité du prévisionnel 2023-2024 à 275 000 € - Ce poste correspond aux versements de la Ligue et aux engagements District.
- Perspectives sur les comptes annuels au 30 juin 2023 :

Le résultat au 30 juin 2023 sera positif.

Les faits majeurs sont le départ en retraite du CTD-PPF, l'augmentation des amendes et les frais d'arbitrage futsal sur les plateaux jeunes, les plateaux des clubs de D1 et le championnat spécifique futsal

Il alerte sur les stocks de fin de saison suite à des demandes de dotation sur des événements surévalués.

Il apporte une vigilance sur le suivi des règlements des frais d'arbitrage par les clubs et du budget désignation.

- Frais d'arbitrage futsal :

Après un rappel de l'importance du budget consacré lors de l'exercice précédent sur les frais d'arbitrage futsal, le comité directeur valide la proposition du Président sur les modalités de règlement des frais d'arbitrage futsal pour la saison 2023/2024 :

- Le District prendra à sa charge les frais des différentes finales futsal jeunes, féminines et séniors.
- Les 1ers tours des plateaux jeunes, les plateaux des clubs de D1 et le championnat spécifique futsal sera à la charge des clubs.
- La commission futsal transmettra au Trésorier le détail des frais à la charge des clubs afin de les informer lors des engagements.

- Frais de déplacement des commissions :

Le Trésorier rappelle que la validation des feuilles de frais des différentes commissions par les Présidents de commission.

Un nouvel imprimé spécifique pour les demandes de frais pour les formateurs d'arbitres et d'éducateurs ainsi que pour l'encadrement des sélections départementales ont été réalisés et transmis aux Présidents de la commission technique et de la commission départementale des arbitres.

- Comptes clubs :

Le Trésorier fait état de l'échéancier 2023/2024 comme suit :

- 15 octobre – Engagements à 100 % + début discipline
- 31 décembre – Discipline + amendes
- 31 mars – Discipline + amendes
- 15 juin – Solde saison

- Demande de dotations :

Un accord est donné sur la demande d'une dotation en matériel par la commission féminine pour les centres de perfectionnement et les sélections U12/U13 et U14/U15.

En attente des tailles pour les équipements sur les sections sportives.

- Accompagnement projet universitaire 2023-2024 :

Le District accompagnera le projet universitaire dans le cadre de la formation d'éducateur qui permettra aux étudiants fréquentant la fac d'Amiens de pouvoir bénéficier d'un diplôme Football avec une mention supplémentaire sur leur diplôme universitaire.

Le coût total sera de l'ordre de 630 euros pour l'accompagnement de 4 étudiants en 2ème année et de 2 étudiants en 3ème année pour avoir l'équivalence du nouveau DF Coach Jeune. Les étudiants sont issus des clubs de Bruyères, de Laon, de Chauny, d'Holnon et de Chéry les Pouilly.

7. Intervention du Responsable du secteur des compétitions : Gilles Cousin

- Validation des ententes jeunes :

Le Comité Directeur valide les ententes suivantes déclarées à ce jour :

- U15
Aulnois Chambry – Breny Oulchy Neuilly – Crepy Monceau - Frières
Ognes – Hirson Watigny – Marle Sains Crécois - Montcornet Brunehamel
– Moy Essigny – Vaux seboncourt - FC Villers Vierzy
- U16
Aulnois Chambry – Hirson Watigny – Origny Ribemont – FC Villers
Vierzy
- U17
Crécois Marle Sains – Frières Ognes – Moy Essigny – Sissonne
Montcornet – Tergnier Sinceny
- U18
Aulnois Chambry – Barenton Crepy – Chauny Sinceny – Seboncourt Vaux

- Calendrier général des compétitions :

Le calendrier sera mis en ligne sur le site du DAF le 23 août.

- Coupes départementales :

Les dates des finales seront définies en début d'année 2024

Présentation de l'organisation prévisionnelle de ces finales sur 6 sites :

- Coupe de l'Aisne Seniors + 2 finales Jeunes
- Coupes D1 à D3 : Challenges Marcel Prévot et Marcel Violette à Guise
- Coupes D4 et D5 : Coupe Jean Marie Froment et Challenge Alain Lenoir à Montescourt
- 2 fois 3 finales de coupes Jeunes
- Finales Féminines

Une fois tous les clubs organisateurs connus, une réunion préparatoire sera organisée pour présentation du cahier des charges.

Mise en place d'une journée pour les finales futsal seniors masculine et féminine en fonction du nombre d'équipes.

- Point sur les compétitions Jeunes :

110 équipes engagées à ce jour.

Du fait du nombre d'équipes engagées en U16, il ne sera organisé qu'un seul Challenge Départemental pour les catégories U16 et U17.

La commission regrette tous les changements de dernière minute qui oblige à modifier en permanence les rencontres de la 1ère journée.

De ce fait, l'organisation de la 2ème phase sera définie à la fin de la 1ère phase

- Catégorie U14 : 6 équipes engagées. 4 rencontres de préparation (amicales) pour ensuite un championnat sur 10 journées avec 1 accession en ligue
- Catégorie U15 : 1ère phase en 6 journées de brassage puis une D1 à 6 équipes (10 matches en AR) pour 1 accession en ligue
- Catégorie U16, U17 et U18 : 1ère phase en 4 journées de brassage puis une D1 à 8 équipes (14 matches en AR) pour 1 accession en ligue (sauf pour les U18)

- Rappel fait lors de l'AG :

Nous demandons aux clubs de ne pas s'engager tant que leur nombre de licenciés est insuffisant

Possibilité de s'engager pendant toute la période de la 1ère phase.

- Désignation des délégués :

Le Président du District sollicite Patrice Bériot, Président de la commission des délégués afin d'engager le processus de désignation de délégués sur des rencontres de D1, cette saison, afin de pérenniser les désignations des délégués sur les rencontres en 2024/2025.

8. Commission Départementale des Arbitres : Philippe Morice

- Le séminaire de rentrée des Arbitres aura lieu le samedi 09 Septembre au Champ de Courses International de la CAPELLE sur la journée. Toutes les catégories d'Arbitres sont conviées, ainsi que les Observateurs. Un programme conséquent de formation est prévu sur la journée de 9H30 à 16H30.
La couverture de la première journée de brassage de jeunes du samedi ne sera pas prise en compte. Les Arbitres étant en stage. Seules les rencontres de jeunes Ligue sont couvertes.
- Suite à la FIA des 28,29 et 30 Août, 16 reçus dont 7 jeunes.
- Grande nouveauté dans le mode de défraiement des Arbitres avec la fin des zones, et le passage aux kms
- Félicitations à 2 jeunes Arbitres de Ligue de l'Aisne pour avoir réussi l'examen "Jeune Arbitre de Fédération » Il s'agit de Nicolas PHILIPPE et Morgann DELHAYE
- A la demande du Président du District, une réunion commune sera planifiée lors de la deuxième quinzaine de septembre avec le Président de la CDA, le Président de la Commission de recrutement de l'arbitrage, le CTA et le Président.
- Les demandes de désignation d'arbitres officiels, à la charge du District, pour des journées départementales et des sélections devront être validées par Philippe Morice et Jean-Marie Bécrot.

9. Commission technique : Christophe Martinez

- Présentation du nouveau CTD :

Christophe Martinez, 55 ans, professeur de sport a succédé à Hervé Foubert au 1^{er} juillet 2023 sur le poste de CTD PPF. Anciennement CTR formation depuis 8 ans, il nous arrive directement de la ligue des Hauts-de-France de football.

- Le supplément diplôme de la faculté STAPS :

Une présentation est réalisée sur le projet universitaire de la faculté des sciences du sport (STAPS) pour la formation d'éducateur. Un supplément diplôme Football est organisé par la faculté des sports en partenariat avec le district de la Somme dans le cadre de leur étude pour les étudiants de l'Aisne qui souhaitent suivre des CFI (formation fédérale FFF) pendant deux ans.

Dans le cadre d'un partenariat à établir entre l'étudiant et le DAF, le district est sollicité pour participer à une prise en charge des coûts pédagogiques (notamment pour les étudiants STAPS en difficulté financièrement).

En contrepartie, l'étudiant s'engage sous forme de convention à participer à des actions techniques du district (détection, pitch, journée de rentrée, événementiel, etc....)

Ce projet est une belle incitative permettant de renouer des contacts avec la faculté et des étudiants footballeurs ayant un futur profil professeur d'EPS...

- Les actions techniques 2023/2024 :

Les actions techniques seront dispensées selon les directives de la Direction Technique Nationale en suivant scrupuleusement le schéma régional de la formation, du projet de performance fédéral et du développement de l'animation des pratiques.

Toutes les actions seront reconduites à l'identique.

A noter que les actions sur les centres de perfectionnement secteur U11G et Gardien de but ne sont pas renouvelés sur la saison 2023/2024.

La formation des éducateurs évolue encore cette année avec la mise en place de nouvelles formations telles que le certificat fédéral initiateur et l'attestation fédérale.

- Les remises du label jeunes :

Le district est en attente de la livraison de la dotation du label afin d'organiser et de remettre les récompenses tant méritées aux clubs lauréats.

Les remises de label devraient avoir lieu sur le mois d'octobre et novembre 2023.

- Le foot en milieu scolaire :

Le district dispose aujourd'hui de 7 collèges et 4 lycées sur le territoire.

2 visites seront organisées par section cette année afin de rencontrer les responsables administratifs et pédagogiques des structures.

10. Commission foot animation : André Denize

Il est fait état du descriptif envoyé par le Président de la commission, André Denize, excusé pour raison de santé.

- Rentrée du foot animation :

Une réunion plénière de la commission se déroulera le 7 septembre 2023 au District. Un calendrier a été établi pour la saison 2023/2024, il sera modifié en raison du décalage des JND.

Les réunions de secteurs pour établir les calendriers de la 1ère phase se dérouleront les 21 et 22 septembre 2023 :

- Brissy – Hamégicourt pour la réunion et pour les U6/U7- U8/U9
- Harly pour les U10/11 en plateau
- Guignicourt réunion de secteur et l'ensemble des plateaux U6/U7- U8/U9 et U10/U11.
- Soissons – Chauny en attente de proposition par les membres locaux de la commission.
- Thiérache : Réunion de secteur à Etreux, plus plateau U10/U11
- Tupigny : pour les U6/U7 et U8/U9 en plateau
- Château- Thierry : Réunion de secteur et l'ensemble des plateaux au FC Château- Thierry

Les rencontres se dérouleront les :

- 16 sept 23 pour les U10/U11 dans les lieux prévus ci-dessus,
- le 23 septembre 23 pour les U8/U9 lieux idem et
- le 30 septembre 23 pour les U6/U7 avec la remise de mon premier ballon.

Renouvellement en U9 de plateaux strictement U9 suite au bon fonctionnement apprécié par les clubs concernés.

- Opération « Mon 1er ballon » :

La commission sollicite les membres du comité directeur pour la remise de mon premier ballon, un ballon par joueur présent pas de distribution excessive, le reliquat doit être repris par le membre de la commission à défaut par le membre du comité directeur et remis au district.

Une invitation sera faite au Président du club pour assister à la remise des ballons.

- Plateaux de Noël :

Il aura lieu le 9 décembre 2023, environ 15 gymnases sont retenus pour ce moment festif.

11. Commission féminine :

Notre district peut se féliciter de la continuation du développement du football féminin seniors avec cette saison :

- 7 équipes à 11 évoluant en interdistricts de niveau 1 et 2,
- 25 équipes à 8 départementales,
- une équipe de futsal qui disputera le championnat de ligue en R1.

Le chantier reste important chez les jeunes pour consolider la base de ce développement comme l'a précisé Christophe.

À suivre prochainement ligue des Nations féminines :

- France -Portugal le 22/09 à 21h à Valenciennes
- France -Norvège le 31/10 à 21h à Reims

12. Commission féminisation :

La commission a décidé de ne pas intervenir sur l'ensemble des journées d'accueil du foot animation en raison d'un trop petit nombre de personnes disponibles.

A l'occasion de l'opération « Octobre Rose », la commission propose d'acquérir des lacets roses qui seraient remis à chaque joueuse des équipes seniors féminines disputant le championnat à 8. Une somme sera alors versée par le DAF à chaque but marqué par ces équipes. La somme ainsi récoltée sera remise lors de l'assemblée générale du mois de novembre.

13. Commission futsal : Nicolas Hubeau

La seconde édition du championnat spécifique futsal débutera la première semaine d'octobre, avec les clubs qui ont jusqu'au Vendredi 15 Septembre pour valider leur inscription.

Le challenge futsal Féminin se déroulera sur 3 journées et une finale départementale. L'équipe lauréate disputera la finale régionale le Dimanche 31 Mars 2024.

Le challenge départemental des 24 équipes de D1 aura lieu durant la trêve hivernale.

Les challenges des équipes de jeunes se dérouleront également cette saison, les clubs auront des bordereaux d'engagements à remplir pour inscrire leurs équipes.

A noter que cette saison les frais liés à l'arbitrage seront à la charge des clubs (hors les différentes finales jeunes et seniors), un budget prévisionnel sera réalisé pour informer les clubs en amont des compétitions."

14. Commission médicale :

La Commission Régionale Médicale a décidé d'organiser une ou plusieurs soirées d'information sur la commotion cérébrale pour les arbitres et les éducateurs. Une date et un lieu de réunion doivent être déterminés au cours du mois d'octobre.

15. Questions diverses ou demandes d'interventions reçues par écrit :

Aucune autre demande d'intervention ou question diverse n'a été reçue par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance

Michel Corniaux